

La Ville de Troyes, TCM et l'ARS lancent une seconde campagne de dépistage mobile



La Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole (TCM) sont engagées depuis plusieurs mois dans la lutte contre la propagation de la Covid-19. Afin de limiter les risques d'une reprise de l'épidémie, la Ville de Troyes et TCM poursuivent leur action en lançant une seconde campagne de dépistage mobile, en partenariat avec l'ARS - Délégation territoriale de l'Aube, la CPAM10, les laboratoires Unilabs, Medlab, le laboratoire départemental, les professionnels de santé, le Centre Hospitalier de Troyes et la TCAT.

Une première campagne a été réalisée à Troyes, du 27 au 31 juillet dernier, durant laquelle 925 tests ont été réalisés sur six demi-journées, sur l'ensemble des quartiers troyens.

La Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole ont souhaité organiser une seconde campagne grand public, pour étendre le dépistage sur l'ensemble du territoire intercommunal, **du lundi 24 août au vendredi 4 septembre**.

Dans un bus affrété par la TCAT, un dépistage COVID-19 par test RT-PCR, gratuit, sans rendez-vous et sans ordonnance médicale, est proposé aux usagers qui devront simplement fournir leur prénom, nom, date de naissance, numéro de Sécurité Sociale, email, numéro de téléphone portable, ainsi que le nom de leur médecin traitant.

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour 10 des 20 rendez-vous programmés, les prélèvements seront réalisés par le Centre Hospitalier de Troyes. Les 10 autres créneaux seront assurés par des infirmiers libéraux et l'analyse des échantillons sera réalisée par les laboratoires privés (Medlab et Unilabs) et par le laboratoire départemental.

Lundi 24 août

o De 10 h à 13 h : Ville de Troyes - Place Romain-Rolland (Chartreux)

o De 15 h à 18 h : Les Noës-Près-Troyes - Parking du Centre Pierre-Rat (Rue du 25 Août)

Mardi 25 août

o De 10 h à 13 h : Saint-André-les-Vergers - Foirail (Avenue de l'Île Germaine)

o De 15 h à 18 h : Rosières-près-Troyes - Parking de la Mairie (Place Charles-de-Gaulle)

Mercredi 26 août

o De 10 h à 13 h : Ville de Troyes - Place Danièle-Cousu (Marots)

o De 15 h à 18 h : Bouilly - Parking du Champ-Pilé (Face à la Pharmacie)

Jeudi 27 août

o De 10 h à 13 h : Clérey - Parking de la Salle des Fêtes (Rue de l'église)

o De 15 h à 18 h : Saint-Julien-les-Villas - Parking de la salle polyvalente (18, Allée du Château-des-Cours)

Vendredi 28 août

o De 10 h à 13 h : Ville de Troyes - Parking du Cosec des Vassaules

o De 15 h à 18 h : Sainte-Savine - Place Reichenbach (Place du marché)

Lundi 31 août

o De 10 h à 13 h : Ville de Troyes - Rond-point de l'Europe (Point-du-Jour)

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

o De 15 h à 18 h : Saint-Lyé - Parking de la Maison pour Tous (1, rue Henri-Rodin)

Mardi 1er septembre

o De 10 h à 13 h : Ville de Troyes - Forum de l'Hôtel de Ville, Place Alexandre-Israël

o De 15 h à 18 h : Pont-Sainte-Marie - Maison de l'Animation et de la Culture (Avenue Michel-Berger)

Mercredi 2 septembre

o De 10 h à 13 h : Lusigny-sur-Barse - Place de l'Europe

o De 15 h à 18 h : Ville de Troyes - Forum de l'Hôtel de Ville, Place Alexandre-Israël

Jeudi 3 septembre

o De 10 h à 13 h : La-Chapelle-Saint-Luc - Parvis de l'Hôtel de Ville (Rue du Maréchal-Leclerc)

o De 15 h à 18 h : Creney-Près-Troyes - Parking de la Mairie (24, rue de la République)

Vendredi 4 septembre

o De 10 h à 13 h : Ville de Troyes - Place de l'Âne-Patoche (Sénardes)

o De 15 h à 18 h : Estissac - Parking de la maison médicale (Place de la République)

Comment se déroule le test ?

1/ Le personnel soignant effectue un prélèvement dans le nez à l'aide d'un écouvillon.

2/ Le prélèvement est placé dans un flacon stérile et envoyé pour analyse.

3/ Sous 24 heures, vous recevez un email ou un SMS vous informant de la mise à disposition de vos résultats.

Si le résultat est positif :

- Les résultats sont transmis à votre médecin traitant.
- Vous vous isolez à domicile et portez un masque en cas de présence d'autres personnes.

- Vous vous rapprochez de votre médecin traitant.
- Vous surveillez votre état de santé et appelez le 15 en cas de problème pour respirer.
- Vous êtes contacté(e) pour identifier les personnes contacts que vous auriez pu contaminer.
- Les personnes contact sont identifiées et un test leur est proposé (sans ordonnance).

Si le résultat est négatif :

- Vous pouvez continuer à sortir en respectant les mesures barrières et le port du masque.

Mesures barrières

Durant le dépistage, il est demandé de respecter les mesures barrières suivantes :

- **Respect d'un mètre de distanciation entre chaque visiteur. Les accompagnants doivent patienter à l'extérieur.**
- **Port du masque obligatoire.**
- **Lavage des mains avec une solution hydro-alcoolique en arrivant et en sortant.**

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr